



FICHE DES DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date d'édition : 2 - Novembre - 2000

N°: FDS UN EXP 9001 / Édition 1

1.- Identification de la substance ou de la préparation ainsi que de la société ou de l'entreprise.

PRODUIT (NOM COMMERCIAL): GOMA 2 ECO

UNION ESPAÑOLA DE EXPLOSIVOS, S.A.
Avda. del Partenón Nº 16, 5^{ème} étage
28042 Madrid
ESPAGNE
Tél.: 34-917 22 01 00 // Fax: 34-917 22 01 85
Tél. Attention au Client: 900 100 605
Tél. D'urgence: 34-987 69 24 25

2.- Composition et information concernant les composants.

Ce produit explosif est un mélange de différents composants oxydants et combustibles avec une base de nitroglycol et de nitrocellulose.

Composition:

COMPOSANT	%	SYMBOLE DE DANGER	PHRASES R	PHRASES S	N° CAS
1. Nitroglycol	26 - 31	E, T	2, 26, 27, 28, 33	24	628-96-6
2. Nitrocellulose	0.5 - 3	F	11	-	9004-70-0
3. Nitrate d'ammonium	60 - 70	O	8,9	33, 37, 39	6484-52-2
4. Combustibles	2 - 6	-		16, 17, 41	

3.- Identification des dangers.

3.1. POUR LES PERSONNES.

- La dynamite présente des risques par inhalation au contact avec la peau, de même que par ingestion. Elle peut provoquer des migraines, des nausées, une dilatation des vaisseaux sanguins périphériques et une diminution de la pression sanguine.
- Peut détoner en masse à cause : d'un choc, d'une friction, de feu, d'une étincelle ou par sympathie en cas d'explosion dans les environs. L'explosion produit une forte surpression et de la chaleur, et peut causer de graves lésions physiques, y compris la mort.
- **IMPORTANT: Ne pas utiliser cet explosif dans des travaux contenant ou pouvant contenir des gaz et/ou des poussières inflammables.**
- Les fumées provenant de la détonation ou de la combustion sont toxiques, elles contiennent des oxydes d'azote (NO_x) et des oxydes de carbones inodores et incolores (CO et CO₂). Les symptômes produits par l'exposition aux fumées toxiques de la détonation sont : des maux de tête, des nausées, de la fatigue, de la confusion et des évanouissements. Ils peuvent aussi causer des irritations dans le système respiratoire, des bronchites, une broncho-pneumonie et même, dans certains cas graves, un œdème aigu du poumon et la mort.



FICHE DES DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date d'édition: 2 – Novembre - 2000

N°: FDS UN EXP 9001 / Édition 1

IMPORTANT: Pendant les explosions en surface et à l'intérieur ces fumées résiduelles peuvent migrer à travers le sous-sol vers des espaces confinés (y compris des tunnels, des puits, des caves, etc.) où elles s'accumulent et peuvent rester pendant longtemps. Pour pouvoir entrer dans ces endroits après une explosion, il faut toujours suivre avec soin les règles d'entrée dans les endroits et toujours vérifier l'absence de fumées toxiques avant d'entrer.

- L'explosion de roches peut produire des fragments de grande taille, qui restent en positions instables, avec des risques d'éboulements et des projections aériennes.

3.2. POUR L'ENVIRONNEMENT. Ceux qui correspondent aux composants individuels du produit.

4.- Premiers secours.

- En cas d'inhalation, contact avec la peau ou ingestion des vapeurs de nitroglycol, retirer la personne affectée de la zone et la transporter à l'air libre. Appeler un médecin.
- En cas de lésions à cause d'une détonation accidentelle de produit, évacuer la personne affectée au centre hospitalier le plus proche.
- En cas d'inhalation des fumées toxiques résultat de la détonation ou de la combustion, retirer la personne affectée de la zone et la transporter à l'air libre. Avant de retirer la personne souffrante, il faut s'assurer de la dissipation totale des fumées, ou à défaut un équipement de protection personnelle approprié sera nécessaire (appareil respiratoire autonome, masque avec le filtre adéquat, etc. ...).
- En cas d'arrêt cardiaque – respiratoire, procéder immédiatement à des manœuvres de réanimation cardiaque – pulmonaire de base.
- En cas de lésions dues à un impact de projections aériennes ou d'éboulement évacuer la personne blessée vers le centre hospitalier le plus proche.

IMPORTANT: À la suite de n'importe quelle exposition à ces fumées toxiques, il faut faire un examen médical immédiat. En effet, il existe le risque de souffrir un œdème des poumons dû à l'effet retardataire de l'explosion.

5.- Mesures de lutte contre les incendies.

5.1. INCENDIE DU PRODUIT.

Si le feu est très proche, ou s'il se trouve dans le produit même, ne pas essayer d'éteindre le feu, s'éloigner jusqu'à une certaine distance de sécurité, isoler la zone et prévenir les autorités. NE JAMAIS ESSAYER D'ÉTEINDRE LE FEU PAR SOI MÊME.

5.2. INCENDIE DANS LES ENVIRONS DU PRODUIT.

En cas d'incendie dans les environs du produit, utiliser l'agent extincteur adéquat au feu, s'il n'existe aucun risque d'explosion.



FICHE DES DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date d'édition: 2 - Novembre - 2000

N°: FDS UN EXP 9001 / Édition 1

6.- Mesures à prendre en cas de renversement accidentel.

- Éviter toute source de flammes, de chaleur ou capable de produire des étincelles. Ne pas fumer.
- Éviter toutes sortes de chocs ou de frictions. Ne pas marcher sur le produit renversé.
- Isoler la zone de renversement.
- Ramasser le produit renversé à la main, en utilisant des outils qui ne provoquent pas d'étincelles.
- En cas de déchirure de l'emballage, refermer ce dernier avec du ruban adhésif.
- Déposer les restes dans des sacs en plastique et ces derniers dans des boîtes en carton et refermer avec une bande adhésive.
- Déposer les restes dans un endroit aéré et éloigné des produits inflammables, oxydants, etc. jusqu'au moment de leur destruction, qui sera faite conformément au paragraphe 13.
- Prévenir les autorités.
- Éviter que le produit renversé atteigne le milieu naturel.

7.- Manipulation et stockage.

7.1. MANIPULATION.

- Éviter les coups et les mouvements brusques.
- Ne pas ouvrir les emballages pendant le transport.
- Ne pas fumer.

7.2. STOCKAGE.

- Stocker dans des locaux autorisés, secs et bien aérés, à l'abri du soleil.
- Doit être uniquement stocké avec des matériels de groupes autorisés de compatibilité (C, E, G).
- Ne pas stocker avec des produits inflammables, oxydants et explosifs primaires.
- Éviter un empilement excessif.
- Il peut se produire une exsudation.
- Donner priorité de sortie du magasin au produit dont la date de fabrication est la plus ancienne.
- Les quantités stockées doivent respecter la réglementation en vigueur.
- Ne pas fumer et ne pas faire de feu dans les locaux de stockage.

IMPORTANT: En cas d'exsudation, le produit est plus sensible. Pousser les précautions à l'extrême et prévenir les fabricants.

8.- Contrôle d'exposition/ protection individuelle.

- **Inhalation.** Habituellement il n'est pas nécessaire d'utiliser des équipements de protection individuelle dans les locaux bien aérés. Par contre des équipements de protection individuelle doivent être utilisés lorsque l'on entre, après une explosion, dans des zones qui ne sont pas bien aérées.
- **Mains.** Utiliser des gants adéquats en PVC ou en PVA. Ne pas manger, ni boire ou fumer sans s'être bien lavé les mains au préalable.
- **Yeux.** Utiliser des lunettes de sécurité contre d'éventuelles projections.
- **Pieds.** Utiliser des chaussures de sécurité, avec une semelle conductrice et le bout renforcé.
- **Tête.** Utiliser un casque de sécurité.



FICHE DES DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date d'édition: 2 - Novembre - 2000

N°: FDS UN EXP 9001 / Édition 1

9.- Propriétés physiques et chimiques.

Paramètre	Valeur	Méthode d'essai
- État physique:	Solide pâteux	VISUEL
- Couleur:	Blanc jaunasse	VISUEL
- Odeur:	Amandes amères	ORGANOLÉPTICO
- Densité:	1,48 g / cm ³	ITEUN EXP-516
- Résistance à l'eau:	Accomplie	ITEUN EXP-515
- Température de décomposition:	≥ 80 °C	UNE 31 003
- Température d'explosion:	≥ 200 °C	UNE 31 017
- Sensibilité au choc:	6,8 J	UNE 31 016
- Sensibilité au frottement:	247 n	UNE 31 018

10.- Stabilité et réactivité.

- Le produit est stable dans des conditions normales de stockage, du moins pendant sa vie utile.
- Il existe un risque d'explosion en masse en cas de feu, de frottements ou de chocs.
- Éviter le contact avec: des acides et des bases.
- Produits dangereux de décomposition :
 - Monoxyde d'Azote (NO)
 - Dioxyde d'Azote (NO₂)
 - Monoxyde de Carbone (CO)
 - Dioxyde de Carbone (CO₂)

11.- Informations toxicologiques.

- Le nitroglycol au contact avec la peau peut provoquer une irritation des muqueuses et migraines.
- En contact avec les yeux, ce produit peut provoquer une irritation des muqueuses oculaires. Il n'existe aucun effet de mutagenèse connu.
- Valeurs limite d'exposition recommandées : Nitroglycol 0,3 mg/m³
- Les explosions provoquent des fumées toxiques, ne pas se rapprocher de la zone d'influence de l'explosion tant que l'on ne s'est pas assuré de leur dissipation.

12.- Informations écologiques.

- Valeurs concernant le nitrate d'ammonium : Oral – les rats LD 50 2217 mg / kg Niveau maximum dans les rivières: 50 mg / l. (en tant que N / NO₃), selon la directive européenne 80 / 778 / CEE.
- N'importe quel déchet doit être détruit en accord avec le paragraphe 13.



FICHE DES DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date d'édition: 2 – Novembre - 2000

N°: FDS UN EXP 9001 / Édition 1

13.- Considérations concernant l'élimination.

Toujours respecter la réglementation en vigueur.

13.1. DESTRUCTION PAR DÉTONATION.

Détruire par explosion de préférence, dans la mesure du possible dans l'endroit où le produit est utilisé, il est conseillé de distribuer l'excès des explosifs entre les fougasses avant le matage, en essayant qu'il y en ait suffisamment afin d'éviter les projections.

13.2. DESTRUCTION PAR COMBUSTION.

La combustion doit se faire à l'air libre, en couche fine sur un lit combustible, en évitant que les produits de combustion ne contaminent le sol. Il existe un risque d'explosion pendant la combustion. Les déchets dérivant de la combustion doivent être ramassés, emballés et remis à un gestionnaire autorisé pour le traitement des déchets dangereux.

14.- Renseignements concernant le transport.

	ADR	CODE IMDG
- Marginal:	2101 (Table 1, item 4°)	
- N° d'identification (N° ONU):	0081	
- Nom de la substance:	Explosif pour explosions du type A	
- Code de classification:	1.1 D	
- Méthode d'emballage:	EP16	
- Modèle d'étiquette de danger:	N° 1 	
- Page:		1116
- Nom:		EXPLOSIFS POUR EXPLOSIONS DU TYPE A
- N° ONU:		0081
- Division:		1.1
- Groupe de compatibilité:		D
- Groupe d'emballage / Récipient:		II



FICHE DES DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date d'édition: 2 – Novembre - 2000

N°: FDS UN EXP 9001 / Édition 1

15.-Renseignements réglementaires.

<i>Pays</i>	<i>Réglementation</i>
- ESPAGNE	> Règlement des Explosifs, approuvé par RD 230 / 1996. > Règlement Général des Normes de base de la Sécurité Minière, approuvé par RD 863 / 1985, et les ITC qui le développent.
- AUTRES PAYS	> Lois et normes concernant l'utilisation, le transport et le stockage. > Lois et normes concernant l'entrée dans des récipients et des espaces confinés.

16.- Autres renseignements.

- Ce produit doit être manipulé avec soin et uniquement par du personnel autorisé.
- Ce produit doit être stocké, manipulé et utilisé en accord avec les procédés d'une bonne hygiène industrielle et conformément à toute autre réglementation légale applicable.
- Respecter toutes les lois et normes de l'état, des autonomies et locales concernant le transport, le stockage et l'utilisation de ce produit.

Cette fiche des données de sécurité décrit nos produits selon les aspects et les normes de sécurité, elle recueille nos informations et nos expériences actuelles. Son information ne signifie aucune garantie des propriétés